

Communiqué de presse

Nanterre, le 19 janvier 2023

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE MALAKOFF

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff, ont signé le 3^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Malakoff. Ce contrat (2022-2024) apporte un soutien financier à la commune de 8 021 293 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Malakoff s'élève à **8 021 293 €** et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Rénovation du centre de vacances de Fulvy	1 053 500 €
Modernisation de la pelouse du terrain d'honneur et Aménagement des abords du stade Marcel-Cerdan	676 500 €
Réfection des façades du marché couvert	650 000 €
Création de la maison des solidarités	850 000 €
Extension du groupe scolaire Guy-Moquet	2 120 000 €
Extension de l'école maternelle Jean-Jaurès	1 650 000 €
Sous-total investissement	7 000 000 €

- **1 021 293 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	357 786 €
Activités culturelles	315 690 €
Activités sportives	226 494 €
Activités jeunesse et lien social	121 323 €
Sous-total fonctionnement	1 021 293 €

Il s'agit du troisième contrat de développement signé avec la ville de Malakoff. Le montant en investissement par rapport à la période 2019-2021 (2 375 000 €) a augmenté de 195 % pour atteindre 7 000 000 € sur la période 2022-2024.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 121 contrats ont été approuvés avec les communes ce qui représente un montant de 750 millions d'€ (495 millions d'€ en investissement et 255 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de plus de 450 % en investissement. Le montant des contrats en fonctionnement sera revalorisé chaque année en fonction de l'inflation.

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

